

# AVIS PUBLIC

## CALENDRIER 2025 DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL

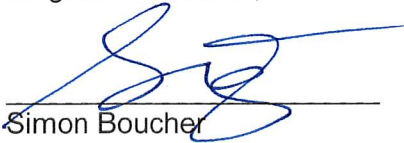
Est donné par le soussigné, greffier-trésorier de la susdite Municipalité, que lors de la séance du Conseil tenue le 5 novembre 2025, le calendrier des séances du Conseil municipal pour l'année 2025 a été adopté.

Les séances ordinaires du Conseil municipal pour l'année 2025 débuteront à **19 heures** et seront tenues les jours suivants :

mardi 14 janvier	mardi 4 février	mardi 11 mars
mardi 8 avril	mardi 6 mai	mardi 3 juin
mardi 8 juillet	mardi 12 août	mardi 9 septembre
jeudi 2 octobre	mardi 18 novembre	mardi 9 décembre

Donné et affiché à Sainte-Clotilde-de-Horton, ce 6<sup>e</sup> jour du mois de novembre 2024

Le greffier-trésorier,



Simon Boucher

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

---

*Certificat de publication*

**Je soussigné, Simon Boucher, résidant au 2230 rang de la Rivière de l'Est, à Ste-Clotilde-de-Horton, greffier-trésorier de la Municipalité de Sainte-Clotilde-de-Horton, certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent avis en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le Conseil, le 6e jour du mois de novembre 2024, entre 11 heures et 14 heures.**

**EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 6e jour du mois de novembre 2024.**

**Le greffier-trésorier**

